



CALENDRIER 2017 ASPIRATION ENDOTRACHEALE

<p>Conforme à l'arrêté du 27 mai 1999, cette formation habilite tout aidant assurant le rôle de tierce personne auprès de personnes trachéotomisées à effectuer des aspirations endotrachéales, sur prescription médicale, en l'absence de personnel infirmier. Le nouveau décret de 2015 a clarifié le cadre réglementaire de la pratique des aspirations endotrachéales en appliquant explicitement le décret de 1999 aux services d'aide et d'accompagnement à domicile.</p>			
<p>REALISER DES ASPIRATIONS ENDOTRACHEALES (réservés aux aides à domicile intervenant auprès de personnes trachéotomisées)</p>	<p>5 jours soit 35h dont 21h de stage programmé dans les 2 mois qui suivent la formation théorique</p>	<p>CENTRE DE FORMATION 9 Rue Gaston Planté Quartier La Valsière 34790 GRABELS</p>	16, 17 janvier
			27, 28 mars
			6, 7 juin
			11, 12 septembre
			9, 10 novembre

<p>Cette formation doit permettre aux responsables de secteur de SAAD de se familiariser avec les dimensions médicales, techniques et juridiques relatives au geste d'aspiration endotrachéale</p>			
<p>NOUVEAU</p> <p>ASPIRATION ENDOTRACHEALE : DONNEES MEDICALES, TECHNIQUES, JURIDIQUES A L'ATTENTION DES RESPONSABLES DE SECTEUR</p>	<p>7 H</p>	<p>CENTRE DE FORMATION 9 Rue Gaston Planté Quartier La Valsière 34790 GRABELS</p>	20 février
			16 juin
			19 septembre